

## Numérisation du traité de Jean de Brye

**Titre :** L'Art de tirer des armes, réduit en abrégé

**Auteur :** Jean de Brye

**Publié :** chez C. L. Thiboust. A Paris.

**Date de publication :** 1721

Cet ouvrage a été numérisé par la Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris), avec le financement de la FFAMHE.

De document a été mis en ligne avec l'autorisation de la Bibliothèque interuniversitaire de santé (Paris), et est téléchargeable à cette adresse :

[http://www.ffamhe.fr/collectionpalas/Jean\\_de\\_Brye.pdf](http://www.ffamhe.fr/collectionpalas/Jean_de_Brye.pdf)

La mise en ligne de cette numérisation entre dans le cadre du projet PALAS et l'ouvrage rejoint la Collection PALAS :

[http://www.ffamhe.fr/collection\\_palas](http://www.ffamhe.fr/collection_palas)

# L'ART 6.

DE

TIRER DES ARMES,

REDUIT

EN ABREGE' METHODIQUE.

Dedié à Monseigneur le Maréchal Duc  
DE VILLEROY.

Par J. DE BRYE, *Maistre en  
fait d'Armes.*



A PARIS,

Chez C. L. THIBOUST, Imprimeur  
Juré de l'Université de Paris,  
Place de Cambray.

---

M. DCC. XXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.



MIHI

SUFFI

CIT

UNUS





A MONSEIGNEUR

L. Boulant - fe

LE MARE'CHAL DUC  
DE VILLEROY,

PAIR DE FRANCE,  
GOUVERNEUR DU ROY;  
CHEVALIER DE SES ORDRES;

Gouverneur de la Ville de Lyon & des Provinces  
de Lyonnois, Forest & Beaujollois, Ministre  
d'Etat, du Conseil de Regence, Chef des  
Conseils de Finance & Commerce, &c.

**M**

ONSEIGNEUR,

*Un Traité de l'Art*

à ij

## E P I T R E.

de tirer des Armes est  
un hommage deu à votre  
dignité de premier Ma-  
réchal de France, & la  
liberté que j'ose prendre  
de le dédier à VOTRE  
GRANDEUR,  
semble estre autorisée par  
l'honneur qu'Elle m'a  
fait en me choisissant  
pour mettre les Ar-  
mes à la main de

E P I T R E.

M<sup>grs</sup> ses Enfans.

Ce petit Ouvrage  
contient les principes  
d'un Art également uti-  
le à la Noblesse pour ser-  
vir l'Etat & son Roy,  
& nécessaire aux Par-  
ticuliers pour défendre  
& conserver leur hon-  
neur & leur vie : Ce  
sont les observations de  
40 années d'expérience

## EPI T R E.

Et de travail, que j'ay  
 essayé de mettre dans un  
 ordre d'autant plus in-  
 telligible, qu'il est sim-  
 ple Et naturel.

Que je m'estimerois  
 heureux, MONSIE-  
 GNEUR, si mon Ze-  
 le respectueux pouvoit  
 vous estre agréable, Et  
 de quelque utilité pour  
 le service du Prince que

Dieu & vos soins  
viennent de rendre à la  
France allarmée! Puis-  
sent ses jours éгалer ceux  
de son Auguste Bifaieul,  
& puisse VOTRE  
GRANDEUR  
jouir longues années de  
la consolation de voir  
pratiquer à ce Prince les  
grandes leçons qu'Elle  
lui inspire pour le bon-

heur de ses Sujets ; ce  
 sont les vœux de tous  
 les bons François, &  
 que fera toute sa vie,

**MONSEIGNEUR,**

Vôtre très-humble, très-obeissant  
 & très-obligé Serviteur,  
 D E B R Y E.



# P R E F A C E.



UOIQUE' IL  
soit impossible  
de parvenir à la  
perfection de  
l'Art de tirer des Armes, &  
à la possession des autres  
Sciences pratiques, sans le  
secours d'un bon Maître, &  
sans beaucoup d'exercice :  
il est cependant très-utile  
qu'il y ait des Méthodes sur  
les Sciences & sur les Arts,  
qui en rappellent dans un  
ordre naturel les principes &  
les regles. L'experience dé-

## P R E F A C E.

montre cette vérité, en faisant voir que le défaut de bonnes Méthodes est une des principales causes qui privent la jeunesse des fruits qu'elle pourroit recueillir de ses études & de ses exercices; car personne n'ignore que le bien de l'Etat dépend en partie de la sagesse & de la capacité des Sujets qui le composent. Les parens desireroient ardemment l'élevation & la perfection de leurs enfans. Tous les hommes aiment naturellement la vérité; les enfans même en sont susceptibles. Quelle est donc la cause de tant d'éducatious manquées? D'où vient

P R E F A C E.

que la pluspart des jeunes gens sentent tant de difficulté à s'exprimer en sortant des Colleges & des Academies ? Et pourquoi sont-ils si embarrassés à rendre raison de ce qu'ils y ont appris ? Je n'en voi point d'autre cause dans ceux qui étoient bien nez & de bonne volonté, que le peu d'exercice de leur raison. Ils ont agi sans réflexion, & les principes qu'ils ont reçûs se sont échappés de leur memoire sans avoir passé par le jugement ; ce qui ne seroit point arrivé, s'ils avoient eu de bonnes Méthodes, qui sont toujours très-utiles aux Ecoliers pour

## P R E F A C E.

s'instruire, & très-commodes aux Maîtres pour enseigner.

Une bonne Méthode est une suite de principes & de regles disposez dans un ordre naturel d'une maniere claire & facile. C'est un tableau qui réunit dans un point de vûe ce qu'il y a dans un Art de plus essentiel & de plus interessant : en un mot, une bonne Méthode est le fruit de l'experience de toute la vie, & c'est ce qui engage les grands Maîtres à s'en faire une : mais malheureusement, ne la laissant pas par écrit, leur sçavoir finit avec eux, & le Pu-

P R E F A C E.

blic redevient la victime du peu d'usage des jeunes Maîtres qui leur succèdent.

Je ne finirois pas, si je voulois rapporter ici tous les avantages des bonnes Méthodes. Y a-t-il quelqu'un, quand il a réfléchi, qui n'en sente l'utilité ? ce sont elles qui font connoître l'étendue des Sciences & des Arts, qui en applanissent les chemins, & qui en rendent les routes agréables ; sans elles les jeunes gens ne seroient pas en état de faire des questions utiles, & les Maîtres les plus expérimentez n'auroient pas les occasions de les éclairer

## P R E F A C E.

par des réponses profondes & solides.

Enfin les disputes journalieres des Maîtres sur leur maniere d'enseigner, fournissent encore une preuve sensible de la grande utilité des Méthodes, puisqu'elles terminent tous ces differens par la connoissance exacte qu'elles donnent du vrai & du beau, & par l'ordre naturel avec lequel elles enchainent leurs principes.

Il me paroist par toutes ces raisons que la necessité des Méthodes est assez bien établie : mais quelque avantage que l'on en puisse tirer dans les Sciences pratiques,

## P R E F A C E.

les bons Maîtres & l'exercice auront toujours le plus contribué à leur acquisition. Ainsi il est très - important d'avoir une idée juste des qualitez d'un excellent Maître, puisque c'est de ce choix que dépend la perfection.

Un excellent Maître est estimable par sa science & par son caractère; il possède son Art dans toute son étendue, & l'ordre qu'il a mis dans ses idées & dans ses principes est si naturel, qu'il est toujours prest à en rendre raison, & à en parler avec beaucoup de justesse & de facilité: l'intérêt est sa vûe la plus éloignée, & le pro-

## P R E F A C E.

grès de ses Ecoliers lui devient aussi cher que celui de sa réputation. Toujours occupé de leur avancement, il étudie leur génie & leur caractère, afin de prendre les moyens les plus propres à les faire réussir : il ne change point l'ordre de ses principes ; mais il est ingénieux à les présenter sous les formes les plus intelligibles & les plus aisées à retenir : il s'affure de temps en temps de la capacité de ses Ecoliers par des interrogations utiles, & se fait un plaisir sensible d'éclaircir leurs doutes & de lever leurs difficultez : il observe sur-tout beaucoup de netteté

P R E F A C E.

netteté & de précision dans ses explications, & préfère sagement le bien de ses Eco-liers à la vaine satisfaction de faire parade d'une science qui ne feroit que les embrouiller, sçachant par expérience que les instructions n'ont de merite qu'autant qu'elles sont proportionnées au temps & à l'intelligence de ceux qui sont en état d'en faire de justes applications; ainsi il attend sans impatience à se communiquer plus sçavamment, & à donner à ses Ecoliers les dernières idées de la perfection.

Ce sont là à peu-prés les qualitez que l'on desireroit.

P R E F A C E.

dans les Maîtres. Je fouhaite que la *Méthode de tirer des Armes* que je présente au Public lui paroisse de quelque utilité, ou du moins qu'elle puisse exciter mes Confreres à en donner de meilleures, étant persuadé par ma propre experience du fruit que l'on en peut tirer.

On n'a point crû devoir accompagner ce petit Ouvrage de Figures, parcequ'il en faudroit un trop grand nombre, & qu'il seroit à craindre (quelque dépense que l'on eût pû faire, & quelque soin que l'on eût pris pour les bien executer,) que ces attitudes ne fussent

# PREFACE.

toujours imparfaites , n'y  
ayant que les Maitres de  
l'Art qui soient capables de  
les bien démontrer.



L'ART

P R E F A C E

Je ne puis que vous remercier de l'attention que vous avez eue pour les manuscrits de l'Art qui soient capables de les bien démontrer.



L'ART



# L'ART

DE

TIRER DES ARMES,

RE'DUIT

EN ABREGE' METHODIQUE.



L'ART de tirer des Armes est très-utile & très-necessaire, puisqu'il a pour fin la conservation de la vie & de l'hon-

*Fin de  
l'Art.*

A

neur, & qu'il contribue à la perfection du corps.

*Ses  
avan-  
tages.*

Cet Art bien enseigné fortifie le corps, lui donne de la grace, de la liberté, de la justesse & de la legereté; en fait sentir l'équilibre; en un mot, il donne de grandes connoissances de la beauté des mouvemens, & en facilite l'exécution: Ainsi, il est étonnant qu'on néglige de si grands avantages, & qu'on veuille employer si peu de temps pour en acquérir la possession.

Le goût que la Noblesse avoit autrefois pour cet Exercice, l'avoit élevé au

plus haut point de sa perfection : son indifférence le fait tomber. Il en est ainsi de toutes les Sciences & de tous les Arts ; cependant quelque négligez qu'ils puissent être, ils n'en sont pas moins considérables en eux-mêmes, & leur mérite n'en est point diminué.

*sa  
déca-  
dence.*

Cette réflexion porte naturellement les hommes à laisser à la postérité une suite naturelle des principes des Arts & des Sciences dans lesquelles ils ont excélé : nous en avons déjà plusieurs exemples ; mais il me paroît que nous n'en avons pas assez, & c'est pour ani-

4 *L'art de tirer*

mer les plus habiles à marcher sur leurs traces ; que je vais hazarder de donner les principaux traits d'un Art dont la plus grande beauté consiste dans l'exécution.

*Dessain  
de l' Au  
teur.*

En effet, toutes les démonstrations qu'on en pourroit faire sur le papier, ne donneroient, avec beaucoup de peine, qu'une faible idée de cet Art qui doit être enseigné de vive-voix par un bon Maître, & par des exemples sensibles ; ainsi tout ce que l'on en peut dire dans ce petit *Traité*, ne doit être regardé que comme une récapitulation & un enchaînement régulier des

*Qu'on  
ne peut  
se passer  
d'un  
Maître.*

principes que les Maîtres & l'expérience ont déjà démontrés ; & pour en parler avec ordre, je croi qu'il est très utile de donner la définition & la division de cet Exercice.

*L'Art de tirer des Armes est un arrangement méthodique de principes & de regles certaines, par le moyen desquelles on parvient à frapper infailliblement son ennemi, & à se garentir de ses coups.*

Defini-  
tion de  
l'Art.

Il est aisé de voir que cette définition renferme l'offensive & la défensive, & par consequent tout ce qu'il y a de plus essentiel dans cet Art, qui peut être divisé en

6 L'art de tirer

su di-  
vision.

quatre parties ; Sçavoir ,

Le Feu simple.

Le Feu composé.

La maniere de parer & de  
tirer à la muraille ,

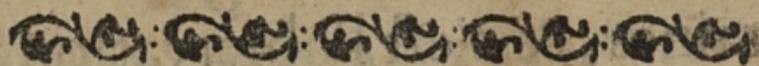
Et l'Assaut.

La connoissance des deux  
premieres parties s'acquiert  
sur le Plastron.

La troisiéme est une re-  
petition exacte & reflechie  
des deux premieres.

Et la quatriéme est l'usa-  
ge & l'application judicieu-  
se de tous les principes de  
l'Art.





## PREMIERE PARTIE.

*Du Feu simple.*

**C**ETTE premiere partie contient la connoissance des actions simples, & les fondemens de l'art de tirer des Armes, dont les premieres leçons consistent plus dans le raisonnement que dans l'execution, qui dans l'ordre naturel doit toujours être précédée & accompagnée de connoissance, puisque sans elle ce seroit agir au hazard & sans principes. Un

8 *L'art de tirer*

art doit avoir des regles certaines, & c'est l'observation exacte de ces regles qui distingue les grands Maîtres de ceux qui n'agissent que par routine.

Il est donc convenable que les Ecoliers commencent par être instruits que cette maniere de parler, *tirer des Armes*, vient de celle de tirer l'Epée. Ils doivent ensuite être très-attentifs à la maniere dont on leur enseigne à la tenir, & se souvenir que tout est important dans les Armes, & qu'il ne faut rien négliger pour arriver à la perfection.

L'Epée bien tenue, on

*Origine  
de l'ex-  
pression  
tirer  
des Ar-  
mes.*

leur apprend que sa lame a quatre parties, le fort, le demi fort; le foible, le demi-foible: que de ses deux trenchans il n'y en a qu'un qui soit d'usage pour former les appels, ou engagements, les battemens de l'Epée, & les parades; & que c'est des 5 differentes situations de ce trenchant que viennent ces termes de Prime, Seconde, Tierce, Quarte & Quinte, qui servent à exprimer les differentes situations de l'Epée dans les gardes & dans l'Estocade.

Les parties de l'Epée.

Situations du trenchant.

De ces connoissances on passe à la maniere de se bien mettre en garde, qui est d'une très-grande consequen-

ce ; puisque c'est de ce premier coup d'œil que l'on juge de l'habileté du Maître , & que l'on se prévient agréablement en faveur de l'Ecolier.

*Ce que  
c'est  
qu'être  
en garde.*

Pour être bien en garde, on doit rechercher la bonne grace & la sûreté ; & pour y parvenir, il faut placer les deux pieds , les deux hanches , les deux épaules , le bras droit , & l'épée sur une même ligne, le talon du pied droit vis-à-vis la cheville du pied gauche ; l'épée dans la situation de Tierce , le pommeau à la hauteur de la hanche , la pointe à celle de l'épaule , la main gauche à la

hauteur de l'œil, en formant un demi cercle ; le genou gauche plié, le droit tendu d'une maniere libre & flexible. Enfin il faut que le corps soit droit, en force & en liberté, également apuié sur les deux jambes, en sorte que l'on puisse en marquer l'équilibre par une ligne perpendiculaire tirée du haut de la tête sur le milieu du terrain qu'occupe la distance qui se trouve entre les deux pieds.

Voilà les principales règles que l'on doit observer pour être bien en garde ; mais, pour donner à cette attitude toute sa perfection,

il faut que le bon goût du Maître y mette la dernière main, & que la docilité & l'attention de l'Ecolier le disposent à exprimer dans cette action la noblesse & les graces que l'on remarque dans les personnes qui ont ce qu'on appelle, *les Armes belles à la main.*

Reve-  
rence  
des Ar-  
mes.

Comme il est de la politesse de saluer le Maître qui enseigne, & les personnes avec qui l'on s'exerce, soit en poussant à la muraille, ou en faisant assaut, il est nécessaire d'apprendre à faire la révérence, dans laquelle on doit rechercher, comme dans toutes les actions de cet

exercice , la bonne grace & la liberté , qui augmentent la force , & produisent la justesse, la legereté & la vîtesse.

Toutes ces qualitez s'acquierent par la maniere dont les excellens Maîtres font prendre les mouvemens ; & l'on peut assûrer que l'on ne parviendra jamais à bien tirer des Armes , si l'on ignore , ou si l'on s'écarte de leurs principes.

A ces premieres leçons succede celle qui enseigne à tirer *les coups droits*, c'est-à-dire , à pousser l'estocade de pied ferme , & sans dégagement. L'estocade reçoit différents noms , selon la situa-

*Coupe  
droits  
ou esto-  
cade de  
pied-  
ferme.*

tion du trenchant de l'épée,  
& le côté vers lequel elle est  
poussée.

*Noms  
des dif-  
ferens  
coups.*

Les principaux de ces  
coups sont : *Quarte haute*,  
*Quarte basse*, *Seconde dessus  
les Armes*, & *Seconde dessous  
les Armes* : mais il faut un  
Maître pour enseigner à  
bien commencer, & à bien  
terminer ces coups ; & lors-  
que je diray que , pour y  
réussir , il faut connoître *la  
Mesure* , que la main doit  
partir la première , que le  
mouvement du genou gau-  
che doit passer dans le droit,  
que le pied gauche doit res-  
ter ferme à terre , & qu'il  
doit être couché ; que dans

la Quarte haute, & dans la Seconde dessus les Armes, le fort de l'épée doit être opposé; que dans la Quarte basse, la Seconde dessous les Armes, & les autres coups où le fort n'est point opposé, la souplesse du corps y doit suppléer; Cette description, & tout ce que je pourois y ajoutér touchant la perfection des attitudes, & la plus belle execution des coups, ne pourroit être de quelque utilité qu'à ceux à qui tous ces mouvemens auroient été démontrés. On peut seulement établir ici comme une règle générale, que toutes les manieres de tirer l'esto-

cade , se raportent à trois ;

*Manie-  
res de  
tirer  
l'estoca-  
de.*

ſçavoir , de pied ferme , sur le  
tems , & de même tems.

Je viens de nommer *Se-  
conde sur les Armes* , le coup  
que l'on nomme ordinaire-

*Qu'il  
n'y a  
point de  
coup de  
Tierce.* ment *Tierce* ; & ce qui m'a  
déterminé , c'est que je trou-  
ve plus de justesse dans cette

dénomination. Les Maîtres  
font tous d'accord sur la dé-  
monstration de cette action,  
ils ne different que dans le  
nom : c'est donc une ques-  
tion de nom , qui seroit aisé-  
ment décidée, si l'on vouloit  
bien faire réflexion que ces  
noms de Prime , Seconde ,  
Tierce , Quarte & Quinte ,  
tirent leur origine , comme

je

je l'ay déjà dit, des cinq différentes situations du tranchant de l'épée : or dans cette situation nommée Tierce, le fort de l'épée n'est point opposé ; cependant tous les Maîtres conviennent que le fort doit être opposé dans l'action que la plupart nomment Tierce : il y a donc erreur dans le nom ; cela me paroît démontré. Et comme il n'y a point de prescription contre la vérité, ce seroit une espece d'entêtement d'y vouloir résister. Il est vrai que l'amour propre, le respect de l'antiquité, la force de l'habitude & de l'éducation, font en nous de si vives

impressions , que l'on ne  
 sçauroit quitter les ancien-  
 nes opinions sans une espece  
 de générosité : mais heureu-  
 sement dans cette occasion  
 il ne faudra pas faire de  
 grands sacrifices , puisqu'il  
 ne s'agit que d'un nom que  
 l'usage avoit mal employé.

Après cette petite digres-  
 sion qui m'a paru nécessaire,  
 je reviens aux leçons qui en-  
 seignent à tirer *les coups sim-  
 ples en dégageant*. Ils ne diffe-  
 rent des coups droits que par  
 le *dégagement*, dont il est très-  
 important d'avoir une idée  
 juste , puisque de la maniere  
 de bien prendre ces mouve-  
 mens , dépend une grande

*Les  
 coups  
 simples  
 en dé-  
 ga-  
 geant.*

partie de la belle execution.

Le dégagement n'est que le passage de la pointe de l'Epée de l'autre côté de celle de l'ennemi ; mais pour le bien faire , il faut une grande délicatesse de poignet que le Maître seul peut faire sentir, & observer d'employer dans le demi-cercle que forme cette action, le moins d'espace qu'il sera possible , parce que l'art de tirer des Armes étant la science de la ligne, l'adresse & l'habileté consistent à la conserver, & à profiter du jour que donne celui que l'on a engagé de s'en éloigner.

*Ce que  
c'est que  
le déga-  
gement.*

On enseigne encore dans

le cours des premières leçons les manières de *marcher* & de *parer* du fort de l'Épée.

*De la parade.*

Cette *parade* qui est l'unique moyen de la défensive, *consiste à détourner l'Épée de l'ennemi de la ligne du corps, par un petit mouvement du poignet en dedans, & en dehors des Armes, sans le hausser, ni le baisser.* Tout est important dans cette action; ainsi on ne sçauroit apporter trop de soins pour la bien entendre, & pour s'en faciliter l'exécution.

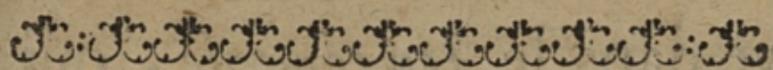
*De la marche.*

*On marche à grands & à petits pas: les Maîtres enseignent à marcher en avant pour entrer en mesure, en arrière*

*pour la rompre, & à sauter pour former les retraites. Toutes ces actions, excepté les marches à grands pas doivent avoir tant de liaison & de subtilité, qu'il faut qu'elles paroissent faites d'un seul temps, quoi qu'elles en ayent réellement deux. Elles doivent être aussi exécutées sur une même ligne, en sorte que la pointe de l'Epée ne s'éloigne jamais du centre où tous les coups doivent se terminer : mais pour acquérir cette justesse, il faut demeurer long-tems sur les principes de cette première partie, qui contient, comme il a été dit, les fonde-*

mens de cet exercice, sans  
lesquels on ne peut esperer  
de parvenir à la perfec-  
tion.





## SECONDE PARTIE.

*Du Feu composé.*

**L**E S leçons de la première partie mettent l'écolier en état d'exécuter avec grace toutes les actions simples ; mais elles ne suffiroient pas pour vaincre un ennemi bien couvert de son épée , ou pour attaquer seurement ceux qui donnant beaucoup de jour ne songent qu'à pousser , sans se soucier de recevoir. Il faut donc de nouveaux moyens pour combattre de

*Du Jeu  
compo-  
se.*

tels adverfaires : on les trouve dans le *Jeu composé*, qui renferme fans contredit le fin des Armes, & les plus belles connoiffances de cet art, puisqu'il contient tous les moyens imaginables d'ébranler, d'attaquer & de battre l'ennemi, quelque jeu & quelque posture qu'il puiſſe employer pour attaquer, & pour ſe défendre : c'eſt auſſi le *Jeu composé* qui donne l'intelligence de toutes les manieres *de paſſer, de ſaiſir l'Epée, de tromper la meſure, de la rompre par la ſoupleſſe du corps, & de faire contre les gauchers.* En un mot, le *Jeu composé* peut être

être regardé comme la source de la science des Armes.

Les actions les plus usitées pour ébranler son adversaire, & l'obliger à se découvrir, sont, les appels de pied-ferme, ou engagements d'Épée, les feintes, les demi-coups que d'autres appellent demi-bottes ou tentemens d'Épée : Quelques-uns y ajoutent les doubles appels, & les doubles feintes de pied-ferme en mesure : mais ces sortes d'attaques sont dangereuses, & ne doivent être employées que contre des personnes qui manquent de vitesse, & qui ne sçavent pas profiter de ces doubles mou-

Feintes.

vemens. Je ne parlerai point ici de la maniere d'exécuter ces actions, ni toutes celles qui leur peuvent être opposées dans la défensive, parce qu'elles ne peuvent être bien entendues que par les démonstrations sensibles des Maîtres; mais je ferai des réflexions sur la suite de ces actions dont la connoissance est très ignorée, quoiqu'elle fasse tout le raisonnement des Armes: J'ai cependant trop d'estime pour les Maîtres, pour n'être pas persuadé qu'ils enseignent à leurs Ecoliers les raisons de la suite de ces actions; mais en même-temps on ne peut

pas nier que les Ecoliers profitent peu des lumieres qu'ils ont reçûes, & que rien n'est plus commun que de voir tirer des Armes par routine, sans en excepter même ceux qui ont quelque réputation parmi les connoisseurs.

Voicy donc la faute que font les Ecoliers en cette occasion, & sur laquelle ils doivent faire beaucoup d'attention. Elle consiste en ce que, lorsque les Maîtres leur font faire une premiere action pour ébranler l'Ennemi, ils ne prennent pas garde que la seconde qu'on leur fait executer, n'est faite qu'en consequence de

*Avis  
aux E-  
coliers  
sur le  
jeu com-  
posé.*

l'oposition de l'Ennemi sur la premiere ; enforte que regardant ces deux actions comme devant être executées de suite , ils les employent souvent inutilement , quelquefois même en s'exposant ; & lorsqu'ils y réussissent , c'est l'effet du hazard plutôt que du raisonnement , qui doit cependant être le guide de toutes les actions.

Les exemples éclairciront entièrement ce fait. Suposé donc que le Maître dise à un Ecolier d'engager l'épée de Quarte , & de tirer dans la même ligne , le Maître ne manquera pas de faire con-

noître à l'Ecolier, que cette  
seconde action ne se doit  
faire que quand on sent l'é-  
pée molle sur la première, &  
dans laquelle ayant détour-  
né l'épée de l'Ennemi de la  
ligne du corps, il est raison-  
nable de tirer où l'on voit  
du jour; mais si l'Ecolier ne  
fait point réflexion à cet  
avertissement, & s'il n'a pas  
remarqué que le Maître n'a-  
voit point été à la parade  
dans la première action, il  
s'imaginera que ces deux  
actions doivent toujours é-  
tre executées de suite; il  
tombera dans l'erreur, &  
contractera une mauvaise  
habitude; car si ce même

Ecolier fait ces deux mêmes actions de fuite dans l'affaut, lorsque l'adversaire aura été à la parade dans la première, non seulement la seconde sera inutile, mais l'Ennemi le trouvant découvert, le frapera indubitablement, s'il sçait profiter de cet avantage. Il falloit donc en cette seconde action, que l'Ecolier ayant senti de la résistance sur la première action, tirât seconde sur les armes : car alors il auroit payé de tête, & donné sans courir aucun risque.

Il peut y avoir encore d'autres oppositions sur ce même coup, & sur toutes les

manieres d'attaquer, & de se défendre. Par exemple, si l'Ennemi au lieu d'aller à la parade sur la premiere action, avoit recherché l'épée par un dégagement, il auroit falu tirer en faisant un double dégagement; s'il avoit quitté l'épée, il auroit falu tirer sur les Armes; s'il avoit tiré sur le tems, il auroit falu prendre le contre-tems; s'il avoit paré du foible de l'épée, on auroit pû couper sur la pointe, ou faire quelqu'autre action convenable.

Je pourrois faire les mêmes réflexions sur toutes les premieres actions en usage

pour ébranler l'Ennemi, soit feintes, tentemens d'épée, & autres : mais je croy que les exemples que je viens de donner, suffiront pour établir comme une maxime generale, que les secondes actions ne se peuvent faire que conditionnellement, & en consequence de l'oposition que l'Ennemi aura faite sur la premiere action : car les secondes actions ne se font qu'après les opositions. Or les opositions sont differentes, comme je viens de le faire voir : il est donc indubitable, & démontré que les secondes actions le doivent être, & que c'est

une erreur dangereuse de faire ces deux actions sans connoissance , & sans avoir égard à l'oposition que l'Ennemi fait sur la premiere , qui seule peut déterminer la seconde.

Les démonstrations sensibles & réitérées que les Maîtres font à leurs Ecoliers , de toutes les actions de cette seconde Partie , me dispensent d'en dire davantage , pour ne pas confondre leurs idées. Je souhaite seulement en la finissant , que les amateurs de cet Exercice soient convaincus de l'importance & de la verité de la Maxime que je viens d'a-

vancer, & qu'ils demeurent  
persuadez, qu'en travaillant  
sans raisonnement, on ne  
peut acquerir qu'une habi-  
tude fort éloignée de la per-  
fection.



1

## TROISIÈME PARTIE.

*De la Maniere de parer, & de  
tirer à la Muraille.*

ETTE troisième Par-  
tie, comme j'ay dé-  
ja dit, n'est qu'une  
répétition exacte & réflé-  
chie des deux premières ;  
mais, pour rendre cette ré-  
pétition parfaite, la presen-  
ce du Maître est nécessaire  
dans les commencemens,  
& l'Ecolier y doit mettre  
toute son attention ; car si  
dans cette répétition l'on  
prend quelques mauvaises

Ce que  
c'est que  
tirer &  
parer à  
la mu-  
raille.

habitudes, elles se porteront dans l'assaut, & les Leçons que l'on aura prises sur le Plastron, deviendront inutiles.

*Avis  
important  
aux E-  
coliers.*

Pour faire exactement cette répétition, il est bon de se convaincre avant toutes choses, que le penchant naturel que l'on a de donner en poussant à la muraille, est un grand obstacle à la beauté de l'exécution, parce que la vitesse n'étant pas encore acquise, le mauvais usage que l'on fait de ses forces, en rend toutes les actions contraintes & desagréables : ainsi il est du bon esprit, dans cette occa-

sion, de surmonter cette inclination, & de faire réflexion, qu'en s'éloignant des regles, on s'éloigne de la perfection.

Après cet avertissement nécessaire, il faut observer, 1°. Si l'on tient bien son épée, & si l'on est en garde selon toutes les regles de l'Art.

2°. Après avoir salué la personne à qui l'on doit pousser, il faut voir si l'on est en mesure pour tirer. Ce seroit au coup d'œil à en juger pour les personnes expérimentées : mais, pour en faciliter la connoissance aux Ecoliers qui n'ont pas

encore d'usage, on peut donner pour regle, ( les Fleurets étant d'égale longueur ) que l'on est en mesure pour tirer de pied ferme, lorsque le foible de l'épée de celui qui pousse, engage le demi-fort de l'épée de celui qui doit parer; & pour pousser, lorsque le foible de l'épée de celui qui pousse, touche le foible de l'épée de son Adversaire.

La mesure étant connue, il faut tirer les coups simples avec la même justesse que sur le Plastron, & se ressouvenir de cette excellente Maxime, que la bonne grace, & la noblesse dans

*Ce que  
c'est  
d'être en  
mesure.*

*Avis  
sur la  
manie-  
re de ti-  
rer.*

les Armes consistent à ne présenter que des attitudes, parfaites, sur quelque action que l'on fût arrêté, & de quelque côté que l'on pût être considéré.

On peut encore, après en avoir averti, faire toutes sortes de feintes à la muraille ; & l'on y doit rechercher, comme dans toutes les actions de cet Exercice, la bonne grace & la liberté. *Feintes*

Il n'est pas moins essentiel de faire la répétition de la Parade, qui est d'une très-grande conséquence, & sur laquelle on ne sçauroit être trop bien exercé, puisque c'est de la Parade que *Répétition de la parade.*

dépend absolument toute la défensive. Il fera donc utile de parer à toute sorte de personnes, de quelque maniere qu'elles veüillent tirer, même à toutes feintes, & en dégageant, afin de s'accôûtumer aux *Parades circulaires*, qui ne different des autres, que parce qu'elles se font en dégageant. Il seroit inutile de vouloir expliquer en quoi consiste la perfection des *Parades*, & leurs differens usages; puisque sans les démonstrations des *Maîtres*, on ne sçauroit parvenir à les bien comprendre, moins encore à les executer.

*Parade  
circu-  
laire.*

QUATRIÈME

## QUATRIÈME

ET

## DERNIÈRE PARTIE.

*De l'Assaut.*

**L'**ÉCOLIER disposé, éclairé & fortifié dans les trois premières Parties de cet Exercice, remportera la victoire dans cette Quatrième, s'il fait une application judicieuse des principes qu'il a reçûs, & s'il suit exactement les derniers avis que l'on va lui

D

*Qu'il  
n'y a  
point de  
Botte-  
secrete.*

donner. Car il ne faut pas croire avec le Vulgaire, qu'il y ait une *Botte secrete* réservée pour les Maîtres. C'est une erreur populaire dont il faut se délivrer; & pour le démontrer, il suffit de dire qu'il y a dans les Armes autant de manieres de se défendre, que de manieres d'attaquer, & que la superiorité & la sûreté ne sont produites que par la vitesse, & par la maniere de prendre les tems; ce qui a fait poser pour principe incontestable, *Qu'à un tems bien pris, il n'y a voit point de contre.* Or cette vitesse de main, & cette ju-

Stesse à prendre les tems ne pouvant s'acquérir que par l'intelligence des principes, & par un long exercice, il est donc raisonnable de conclure que le fin des Armes ne consiste pas dans un secret.

Cette maxime bien établie doit faire sentir aux Ecoliers la necessité de s'exercer, & d'observer exactement les regles de l'Art, principalement dans l'*Assaut*, où ils sont abandonnez à eux-mêmes, & sans secours : c'est pourquoy ils ne doivent l'entreprendre, que lorsque les Maîtres le jugeront à propos, & qu'a-

prés s'être munis de tous les moyens capables de les faire réussir.

*Defini-  
tion de  
l'As-  
saut.*

L'Assaut est l'image d'un combat de deux Adversaires, dans lequel le plus rusé & le mieux en exercice doit naturellement demeurer le vainqueur : car c'est en vain que l'on objecte, pour diminuer le mérite de cet Art, que les plus Experimentez sont quelquefois vaincus par des Mal-adroits, puisque ce triomphe n'est causé que par des accidens & des circonstances qui ne permettent pas aux plus habiles de faire usage des regles de l'Art ; ainsi, tout ce que

l'on peut raisonnablement conclure de ces Exemples, c'est que l'Art de tirer des Armes n'est pas absolument infallible dans l'execution : mais il demeure toujours pour constant qu'il perfectionne la Nature, & donne de si grands avantages, qu'on ne sçauroit les nier, sans renoncer au bon sens, & aux plus vives lumieres de la raison.

*Que  
l'Art de  
tirer des  
Armes  
n'est pas  
infailli-  
ble dans  
l'execu-  
tion.*

Comme il s'agit dans cette derniere Partie de faire l'aplication de toutes les regles de l'Offensive & de la Défensive, c'est-à-dire, de mettre par-là les Ecoliers en état de devenir des Maî-

*Deux  
avis  
impor-  
tans sur  
l'As-  
saut.*

tres, & de posséder la perfection de cet Art; on doit les avertir auparavant qu'ils ne sauroient jamais y atteindre, s'ils ne sont dans la résolution d'observer inviolablement ces deux points fondamentaux, qui sont : *La retenue du Corps*, en sorte qu'ils soient absolument maîtres de tous leurs mouvemens; & *le jugement*, pour payer de tête, en ne donnant rien au hazard, & faisant tout avec dessein.

*3<sup>e</sup>. avis*

On peut encore ajouter, par forme d'avis, qu'il seroit bon qu'ils ne fissent Assaut, dans les commencemens, qu'avec des person-

nes dont le jeu fût régulier, & à peu près de leur force: en effet, s'ils faisoient d'abord avec des personnes trop superieures, ils courroient risque d'être rebutez; & ils seroient trop embarafsez, s'ils avoient à faire avec des personnes dont le jeu & la garde sont extraordinaires. Il leur seroit cependant fort utile de faire Assaut contre des Adversaires d'une force superieure, pourvû que ceux-cy voulussent bien agir avec eux seulement pour les instruire, & d'une maniere proportionnée à leur capacité.

Cette derniere instruction

*Divi-  
sion de  
l'As-  
saut.*

fait connoître clairement, qu'on doit mettre de l'ordre dans les Assauts, & qu'on peut conséquemment les distribuer en trois Classes, par rapport aux trois degrez de connoissance & d'experience que les Ecoliers pourrout acquerir dans cet Exercice.

*1<sup>re</sup>. Es-  
pece  
d'As-  
saut.*

Le premier Assaut sera donc contre des Adversaires, dont le jeu est encore foible, quoique régulier.

*2<sup>de</sup>. Es-  
pece  
d'As-  
saut.*

Le second contre les plus adroits & les plus réguliers.

*3<sup>e</sup>. As-  
saut.*

Et le troisiéme, le plus sçavant & le plus difficile de tous, sera contre des jeux irréguliers & extraordinai-

res,

res, qui sont si embarassans, que les Ecoliers parvenus à en triompher, meriteront à juste titre le nom de Maîtres, & pourront être regardez comme ayant acquis le plus haut point de perfection dans l'art de tirer des Armes.

C'est pour leur en faciliter les moyens, que je vais leur donner une idée succincte & abregé de ces trois sortes d'affauts, n'étant pas possible, ni même necessaire de rapporter ici toutes les differentes manieres de se défendre & d'attaquer, qui dépendent d'une infinité de circonstances, & de l'occasion dont il faut seulement

ſçavoir profiter. C'eſt pour cela qu'il ne faudra regarder la ſuite de ces trois petits Affauts que comme une ſuppoſition qui auroit pû être faite de cent manieres différentes ; ce qui prouve l'étenduë des connoiſſances de cet Art, la neceſſité d'un long exercice, & d'un jugement prompt & aſſuré, pour faire une juſte application de tous ſes principes.

*Que la  
deſcri-  
ption  
des Af-  
sauts cy  
après  
n'eſt  
qu'une  
ſuppoſi-  
tion ar-  
bitrai-  
re.*

### *Premier Affaut.*

*Avis  
ſur l' Af-  
ſaut en  
gene-  
ral.*

Avant de commencer un Affaut, il eſt utile de connoître, autant qu'il eſt poſſible, le degré d'aſſeſſe de

son adverfaire, d'examiner le terrain, de partager le jour & d'égaliser les armes. Ensuite, les reverences étant finies à une distance raisonnable hors de la mesure, il faut se rapprocher à petits pas de son adverfaire, bien couvert de son épée, d'une maniere noble, sans crainte & sans présomption, en observant exactement la pointe de son épée, sa garde & la partie la plus avancée, pour tirer où l'on voit du jour.

Si l'adverfaire va à la pa-<sup>1<sup>er</sup>.</sup> E-  
rade, il faut se retirer l'épée <sup>xemple</sup>  
bien devant soi pour parer <sup>d'un As-</sup>  
<sup>saut.</sup>  
*la riposte*, & l'attaquer d'un  
autre côté ; & si l'on voit

qu'il continue à bien parer, il faut faire une retraite, en sautant en arriere, pour raisonner sur une nouvelle maniere de l'attaquer: car l'Assaut étant un raisonnement perpetuel, il ne faut pas consumer son temps & ses forces à pousser inutilement.

L'adverfaire étant donc bien sur ses gardes, il faut user de finesse pour l'obliger à se découvrir, soit par des feintes, soit par quelque autre moyen capable de l'ébranler, en observant exactement, comme nous l'avons dit dans la seconde Partie, l'opposition de l'ennemi sur cette premiere action,

afin de prendre juste son avantage par la seconde, qui est ce qu'on appelle *payer de tête* & prendre la voye la plus sure pour triompher.

Ainsi, supposé que l'on ait engagé de Quarte l'épée de son adversaire, s'il ne va point à la parade, il faudra, si l'on sent l'épée mole, pousser l'estocade dans la même figure : mais si l'adversaire avoit été à la parade sur la premiere action, il auroit fallu pousser seconde sur les Armes, & redoubler en prime sous les Armes, ensuite battre l'épée de l'adversaire sur les Armes en sautant en arriere pour faire la retraite,

& se mettre en état de recommencer une nouvelle maniere d'attaquer, étant naturel de croire que l'ennemi ne se laissera pas surprendre par les mêmes actions : d'ailleurs cet exercice a tant d'étendue, que les écoliers ne manqueront pas de ressources, s'ils ont scû profiter des lumieres & des connoissances que les Maîtres leur auront données des différentes manieres de se défendre & d'attaquer, dont je ne rapporte ici quelques exemples, que pour les porter à en faire de justes applications.

Il n'est donc question,

pour attaquer de nouveau son adverſaire, que de choisir la maniere la plus convenable ; à quoy l'on réuſſira, en prenant des routes oppoſées. Par exemple, ſi l'on entre en meſure en engageant l'épée de ſeconde ſur les Armes, l'Ennemi allant à la parade, il faut tirer de quarte ; & ſi en ſe retirant on voit qu'il ne ſoit pas bien couvert de ſon épée, & qu'il donne du jour, il faut redoubler dans la même figure, ou prendre le deſſous, ſ'il eſt découvert, en hauſſant la main, & ſe remettre en garde, l'épée bien devant loy, d'où l'on pourra encore ten-

2<sup>e</sup>. Ex-  
emple  
du 1<sup>er</sup>.  
Aſſauz.

ter d'ébranler l'Ennemi par une feinte qui se forme au dehors des Armes de la main seule , pour tirer de quarte, si l'Ennemi va à l'épée sur le premier mouvement, & se retire ensuite en imaginant quelque nouvelle attaque.

Supposé donc que l'on se trouve hors de mesure par cette dernière retraite, on peut passer du pied gauche pour tromper celui qui ne connoît pas cette sorte d'attaque; ou bien si l'on a remarqué que l'Ennemi la rompt quelquefois, on pourra aussi en cette occasion passer du pied gauche, &

faisir de la main gauche le fort de l'épée proche de la garde, en éloignant le pied droit, & en observant de ne point tirer à soy l'épée, crainte d'avoir les doigts coupez, si l'Ennemi faisoit effort pour la retirer.

Comme il y a autant d'actions du pied gauche que du pied droit, je pourrois en faire le détail; mais je suis persuadé que j'ennuierois en pure perte, si je donnois ici des exemples de toutes les manieres de faire usage des *Passes*, de leurs oppositions, des prises de l'épée, des manieres de rompre la mesure par la souplesse du corps, & de

*toutes les façons de desarmer ,  
parce que toutes ces actions  
ne peuvent être bien enten-  
duës que par des démonstra-  
tions sensibles , & de vive  
voix.*

*De la  
manie-  
re de ti-  
rer sur  
le tems.*

Ainsi je finirai ce premier Assaut par un des exemples de la maniere de tirer sur le tems , en faisant revenir nos Combatans en presence environ à un demi-pied de la mesure , où l'un d'eux ayant fait un apel , si l'autre entre en mesure en formant une feinte , il faudra que le premier tire sur le tems , en prenant le dessous. Mais pour bien prendre le tems , il ne faut partir ni trop tôt , ni

trop tard ; car en partant trop tôt , on rencontre l'épée de l'Ennemi , & en partant trop tard , on risque de faire un même tems ; ce qui demande une grande connoissance de la mesure & des actions que l'on y peut faire , jointe à beaucoup de justesse & de vitesse, qui sont les qualitez necessaires pour être en état de passer au second Assaut dont nous allons parler.

*Second Assaut.*

La difference qui est entre ce second Assaut & le premier , ne consiste pas seulement dans la connois-

sance des actions , mais encore dans leur parfaite execution , puisqu'on a à combattre un Ennemi adroit & intelligent , qui saura prendre tous ses avantages , & profiter des moindres fautes qui seront faites contre les regles de l'Art. C'est donc dans de pareils Assauts qu'il faut redoubler son attention , ne point agir au hazard , & donner des marques de son jugement , sans lequel on ne parviendra jamais à la perfection. C'est cette attention & ce jeu d'esprit qui suspendent quelquefois les actions de deux habiles adversaires ; parce

que la connoissance réciproque qu'ils ont de leur adresse, les tient en respect, quoiqu'ils ayent beaucoup d'exécution, & une grande intelligence des manieres d'attaquer & de se défendre, sçachant par experience, que le premier qui se découvre court grand risque d'être frappé. Voici quelques exemples qui feront voir comment on peut se déterminer en cette rencontre.

Nos Combatans, après s'être saluez, & revenus à un demi-pied de la mesure ou environ, l'un d'eux fera un double apel en dehors, & en dedans des Armes, pour

1<sup>er</sup>. Ex-  
emple  
du 2<sup>e</sup>.  
Assaut.

voir si l'autre produira quelque action : s'il ne s'ébranle point, il sautera en arrière, afin de l'engager à le suivre, & dans le tems qu'il avancera sur lui, celui-cy passera son épée en seconde. Si au contraire il n'a point avancé, il lui fera un apel, afin de l'obliger à tirer sur le tems pour prendre le contre, d'où il se retirera hors de la mesure, n'y ayant pas de sûreté à demeurer dans la mesure devant un Ennemi qui la connoît, & qui en sçait profiter. Aussi je croy que quand on a affaire à de tels Adversaires, le plus sûr est de ne faire aucuns apels,

feintes ou autres mouvemens pour ébranler l'Ennemi dans la mesure de pied-ferme, excepté en quelques occasions où l'on peut faire la feinte qui se forme de la main en dehors des Armes, sans battre du pied, parce qu'elle donne peu de jour.

Les deux Adversaires s'é-

2<sup>e</sup>. E-  
xemple.

nemi n'en est point ébranlé, il entrera en mesure, en la trompant du pied gauche, & poussera de quarte de pied ferme, ensuite il rompra la mesure du corps, parera la riposte de son Ennemi en dégageant sur les Armes, redoublera en seconde sous les Armes, & saisira l'épée de son Adversaire en cas qu'il s'avance en parant, ou après avoir reçu; sinon il se retirera hors de la mesure, pour y revenir à la même distance qu'auparavant, d'où il fera quelque apel tentatif, ou demi-coup aux parties les plus avancées, pour engager  
l'Ennemi

l'Ennemi à faire quelque mouvement, afin de prendre le tems qu'il entrera en mesure: si l'Ennemi demeure, il se retirera à petits pas, & se voyant suivi, il s'arrêtera en donnant du jour par un apel ouvert en dedans, tenant l'épée de quarte. Alors si l'Ennemi tire sur le tems, il prendra le contre; s'il tire la *flanconnade*, il parera, & donnera dans la même figure. Si l'Ennemi engage l'épée de quarte, l'autre tirera en dégageant de seconde sur les Armes, redoublera en Prime dessous les Armes, & sautera en arriere pour reprendre ha-

leine, & songer à de nouveaux moyens d'attaquer, qui sont inépuisables, & dont les Ecoliers étant bien instruits, je croy qu'il seroit inutile d'en multiplier les exemples, & de differer par là à leur rapeler l'idée du troisiéme Assaut, qui est encore plus embarassant que le second ( quoiqu'il s'exécute souvent contre des maladroits ) à cause de l'extraordinaire des gardes, qui mériteroient plutôt le nom de *Postures*, & de la maniere irréguliere de pousser: ce qui a fait dire, que rien n'étoit plus difficile que de battre des mal-adroits.

## Troisième Assaut.

Les Adversaires de ce troisième Assaut , sont de deux especes ; les uns agissant sans connoissance , & n'étant guidez que par les seuls mouvemens de la Nature , sont ce qu'on appelle *de vigoureux mal-adroits*.

1<sup>re</sup>. Espece  
d'assail-  
lans  
d'une  
garde  
extra-  
ordi-  
naire.

Les autres ayant de la connoissance & de l'exercice , ou n'ont pas reçu d'autre maniere de se mettre en garde que ces attitudes & ces postures ; ou bien ils n'affectent d'employer ces gardes irrégulieres, que pour être plus embarrassants :

2<sup>e</sup>. Espece.

mais comme les Ecoliers parvenus à ce troisiéme Af-  
 faut sont instruits de toutes  
 les manieres de se défendre,  
 & d'attaquer les plus adroits,  
 il n'est question ici que de  
 faire usage des Leçons que  
 les Maîtres leur ont données  
 pour combattre ces gardes  
 extraordinaires, dont il suf-  
 fira de rapporter les exemples  
 des principales.

*Portrait  
 de la  
 1<sup>re</sup> es-  
 pece.*

La premiere est de ceux  
 qui se presentent le bras  
 droit presque étendu, avec  
 un peu de flexibilité & de  
 mouvement dans le coude,  
 l'épée dans la situation de  
 Prime, dont la pointe est  
 brillante par un petit mou-

vement circulaire, le corps avancé sur la partie droite, la tête couverte du bras droit & de l'épée, la main gauche oposée à la hauteur du coude du bras droit.

La maniere la plus sûre de vaincre un Adversaire de cette espee, c'est en gagnant la mesure, de battre & de chasser son épée du dedans des Armes, en tournant la main de quarte haute, la pointe basse, & de lui pousser en quinte dans les Armes sur le second tems. Il y a du peril dans toutes les autres manieres del'attaquer.

La seconde garde ou posture extraordinaire, est de

*Avis pour vaincre les assaillans de la 1<sup>re</sup>. espee.*

*Portrait de la 2<sup>e</sup> espee.*

ceux qui ont le corps en face de l'Ennemi, porté sur la partie droite, le bras droit un peu retiré en arriere, enforte que la main droite se trouve placée environ quatre doigts au-dessous de la hanche droite, l'épée dans la situation de quarte, & la main gauche oposée pour parer, & être en état de riposter, *en fauchant* à tous les coups qui seront poussez.

*Moyen  
de  
vaincre  
les af-  
saillans  
de la 2<sup>e</sup>  
espece.*

Voici le meilleur moyen de combattre de tels Adversaires. Il faut, étant en garde environ à un demi-pied de la mesure, faire une feinte droite de quarte dedans les Armes, entre la main &

l'épée en entrant en mesure, afin que dans le temps que l'ennemi ira à la parade de la main gauche, on dégage de seconde par-dessus la main, le corps baissé en avant pour éviter par cette souplesse le coup de l'ennemi qui passera par-dessus l'épaule, & qu'on passe le pied gauche, pour saisir son épée & l'empêcher de continuer à tirer, n'y ayant que le saisissement de l'épée qui soit capable de l'arrêter.

On pourroit encore ajouter à ces deux especes de gardes *estropiées* les deux suivantes, qui pour être beaucoup moins irrégulieres, n'en

3<sup>e</sup>. es-  
pece &  
portrait  
des as-  
sail-  
lans.

font gueres moins difficiles à combattre, & se rencontrent assez souvent.

*Avis  
pour les  
vain-  
cre.*

La premiere consiste à tenir le bras droit étendu, la main de quarte un peu plus basse que l'épaule.

Le moyen de s'en garantir avec avantage, est de croiser l'épée de l'ennemi, la main de seconde, le poignet haut & la pointe basse; par ce croisement on détourne de la ligne du corps l'épée de l'ennemi, qui pour s'empêcher de recevoir à son tour, pourra lever ou baisser la main, ou bien dégager de quarte sur les Armes, à quoi on parera en dégageant.

La

La seconde est differente de l'autre , en ce que la main est de quarte , la pointe fort basse.

Pour la combattre avec succès , il s'agit de faire un appel dans les Armes en même figure que l'adversaire qui pourra y répondre, en tirant quarte haute : pour lors l'assaillant prendra le dessous , la main de quarte , le corps fort baissé : si au contraire l'adversaire ne répond point à l'appel , l'assaillant battrà son épée de seconde basse , & tirera seconde sur les Armes.

On apprendra les autres jeux embarrassans par l'expe-

rience à laquelle il est temps de renvoyer les Ecoliers qui sont capables d'agir & de juger par eux-mêmes : il est cependant bon d'observer, en cessant de parler des jeux embarrassans, que l'avantage des gauchers sur les droitiers n'est nullement fondé sur la nature ; mais que la vraie cause de cette superiorité, est que les gauchers font toujours avec les droitiers, & qu'au contraire ceux-cy ne font que très-rarement avec les premiers, ce qui leur cause un embarras & une surprise qui produit tout l'avantage des gauchers, qui seroient eux-mêmes fort em-

*Observation sur les gauchers.*

*Qu'ils n'ont nul avantage sur les droitiers.*

barassez, s'ils étoient obligez de faire assaut avec d'autres gauchers, ce qui confirme la verité de la cause que je viens de rapporter de leur avantage sur les droitiers.

Après cette observation, je croi ne pouvoir mieux terminer ce petit Traité qu'en rappelant à l'esprit d'une maniere abregée & concise, ce qu'il y a de plus important dans cet exercice & dans chacune de ses parties.

On se propose dans cet Art l'utile & l'agréable : l'utile se trouve dans les moyens qu'il donne de défendre son honneur & sa vie, & de triompher de ses enne-

*Double  
fin de  
l'Art de  
tenir des  
Armes.*

mis. L'agréable consiste dans la perfection qu'il donne au corps en le fortifiant & en donnant de la grace à tous ses mouvemens.

En effet , les leçons de la premiere Partie de cet exercice enseignent à se bien mettre en garde, & la maniere juste de bien prendre les mouvemens , laquelle fait sentir & connoître l'équilibre : l'équilibre produit la liberté qui fortifie le corps & lui donne la vitesse, la legereté, la justesse ; & toutes ces qualitez ensemble forment les graces que l'on doit tâcher de mettre dans toutes les actions.

*Recapitulation & conclusion de tout l'ouvrage.*

La seconde Partie est la source de la science des Armes, puisqu'elle donne l'intelligence de toutes les manieres d'attaquer & de se défendre contre les adversaires les plus adroits & les plus embarassans.

La troisiéme Partie est une repetition exacte & recherchée des leçons reçues sur le Plastron dans les deux premieres Parties, & l'on commence à juger, par l'attention & par les soins que les Ecoliers se donnent dans cette troisiéme Partie, de la justesse de leur esprit & des progrès qu'ils feront dans cet exercice.

Enfin la quatrième & dernière Partie fait jouir des fruits & des récompenses que l'on peut esperer de cet Art, d'une maniere proportionnée à la judicieuse application que l'on fait de ses principes. Je les ai mis ici dans l'ordre le plus naturel qu'il m'a été possible. C'est aux Maîtres à qui il est réservé, de les expliquer & d'en faire connoître les usages par des démonstrations sensibles.

F I N.

## APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier ce Manuscrit qui a pour titre, *l'Art de tirer des Armes*, où je n'ai rien vû que de propre à donner de l'adresse dans les Armes, & de conforme aux bienféances. Fait à Paris ce 21 Juillet 1721.

Signé LELEVEL.

---

## PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maistres de Requestes ordinaires de nostre Hostel, Grand-Conseil, Prevost de Paris; Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nostre bien amé le Sieur JEAN DE BRYE Maistre en fait d'Armes à Paris Nous ayant fait remontrer qu'il souhaitteroit faire imprimer un Ouvrage de sa composition, qui a pour titre *l'Art de tirer des Armes*, & dont il souhaitteroit faire part au Public, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires: A ces Causes, voulant favorablement traiter

ledit Sieur Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractère, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & debiter par tout nostre Royaume, pendant le temps de cinq années consécutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nostre obéissance; comme aussi à tous Libraires-Imprimeurs & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Livre sera remis dans le même état où l'Approbaton y aura été donnée, es mains de nostre très-cher & feal Chevalier Chancelier de France le

Sieur Daguesseau , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans nostre Bibliotheque Publique , un dans celle de nostre Chasteau du Louvre , & un dans celle de nostredit cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Daguesseau , le tout à peine de nullité des Presentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement , sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empeschement. Voulons que la copie desdites Presentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre , soit tenue pour dûement signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires , foy soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro , Charte Normande & Lettres à ce contraires ; Car tel est nostre plaisir. Donné à Paris le septième jour du mois d'Aoust , l'an de grace mil sept cent vingt-un , & de nostre Regne le sixième. Par le Roy en son Conseil ,

C A R P O T.

*Il est ordonné par l'Edit du Roy du mois d'Aoust 1686 , & Arrests de son Conseil , que les Livres dont l'impression se permet par Privilege de Sa Majesté , ne pourront estre vendus que par un Libraire ou un Imprimeur.*

*Registré sur le Registre IV<sup>e</sup> de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris , page 779 , N<sup>o</sup> 846. conformément aux Reglemens , & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aoust 1703. A Paris le 13. Septembre 1721. DELAULNE, Syndic.*



# T A B L E

## D E S M A T I E R E S

Contenuës en cet Ouvrage.

**E** P I T R E à Monseigneur le Maréchal Duc  
de Villeroy.

*Preface.*

*Fin de l' Art de tirer des Armes.* Page 1

*Ses avantages.* 2

*Ses progrès & sa décadence.* 3

*Dessein de l' Auteur.* 4

*Qu'on ne peut se passer d'un Maistre.* ibid.

*Définition de l' Art.* 5

*Division de l' Art.* 6

### P R E M I E R E P A R T I E.

*De Fen simple.* 7

*Ce que c'est que tirer des Armes, & d'où vient  
cette expression.* 8

*Les parties de l' Epée.* 9

# Table des Matieres.

<i>Situations du trenchant.</i>	ibid.
<i>Ce que c'est qu'estre en garde.</i>	10
<i>La reverence, &amp; la maniere de la faire.</i>	12
<i>Coups droits ou estocades de pied-ferme.</i>	13
<i>Noms des differens coups.</i>	14
<i>Manieres de tirer l'Estocade.</i>	16
<i>Qu'il n'y a point de coups de Tierce.</i>	ibid.
<i>Des coups simples avec dégagement.</i>	18
<i>Ce que c'est que le dégagement.</i>	19
<i>De la Parade.</i>	20
<i>De la Marche.</i>	ibid.

## SECONDE PARTIE.

<i>Du Feu composé.</i>	23
<i>Des appels &amp; feintes.</i>	25
<i>Avis aux Ecoliers sur le Feu composé.</i>	27

## TROISIEME PARTIE.

<i>Ce que c'est que tirer &amp; parer à la muraille.</i>	35
<i>Avis très-important aux Ecoliers.</i>	36
<i>Ce que c'est qu'estre en mesure.</i>	38
<i>Avis sur la maniere de tirer.</i>	ibid.
<i>Usage des feintes.</i>	39
<i>Repetition de la Parade.</i>	ibid.
<i>Parade circulaire, ce que c'est.</i>	40

## QUATRIEME & DERNIERE PARTIE.

<i>De l'Assaut.</i>	41
<i>Qu'il n'y a point de Botte-secrete.</i>	42

# Table des Matieres.

<i>Définition de l'Assaut.</i>	44
<i>Que l'Art de tirer des Armes n'est pas infail- ble dans l'exécution, &amp; pourquoi.</i>	45
<i>Deux avis importans sur l'Assaut.</i>	46
<i>Troisième avis.</i>	ibid.
<i>Division de l'Assaut.</i>	48
<i>1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> &amp; 3<sup>e</sup> especes d'Assaut.</i>	ibid.
<i>Que la description des Assauts faite dans cet ou- vrage n'est qu'une supposition arbitraire.</i>	50
<i>Avis sur l'Assaut en general.</i>	ibid.
<i>Premier exemple d'un Assaut.</i>	51
<i>Second exemple.</i>	55
<i>De la maniere de tirer sur le temps.</i>	58
<i>Premier exemple du second Assaut.</i>	61
<i>Second exemple.</i>	63
<i>Premiere espece d'aissailans d'une garde ex- traordinaire. Troisième Assaut.</i>	67
<i>Seconde espece.</i>	ibid.
<i>Portrait de la premiere espece.</i>	68
<i>Avis pour les vaincre.</i>	69
<i>Portrait de la seconde espece.</i>	ibid.
<i>Moyen de les vaincre.</i>	70
<i>Troisième espece &amp; leur portrait.</i>	71
<i>Avis pour les vaincre.</i>	72
<i>Que les Gauchers n'ont nul avantage sur les Droitiers.</i>	74
<i>Double fin de l'art de tirer des Armes.</i>	75
<i>Recapitulation &amp; conclusion de tout l'ou- vrage.</i>	76

Fin de la Table.